

## Le corps dans tous ses états : corporéités et enjeux sociaux de la souffrance

### Principaux contenus et fil rouge du module

Dans leurs interventions, les professionnel·le·s du social sont, d'une part, souvent confronté·e·s à la souffrance physique et/ou psychique et, d'autre part, elles et ils mobilisent diverses pratiques et techniques corporelles. Ce module analysera les constructions sociales de la corporéité et de la souffrance en termes d'institutions, de politiques sociales et de rapports sociaux (sexe, classe, domination) ainsi que les moyens mis en œuvre par les professionnel·le·s pour apprivoiser ces différents « espaces du corps ». Quatre thématiques principales seront abordées :

- *Les corps construits, (dé)limités, institués, ritualisés* : corps comme « unité véhiculaire et unité de participation » (Goffman) ; corps « analyseur ou révélateur du statut de l'individu » (lieu privilégié du bien-être, de la précarité ou du vieillissement) (Le Breton) ; sexualité des corps (jeunesse, sport, reproduction) ; rôle des institutions (normes, types de prise en charge du corps, etc.) ;
- *Les corps outils, objets et enjeux de communication* : la mise en scène et les représentations des corps ; les corps des professionnel·le·s ; les corps dans les espaces publics et privés ;
- *La préservation de la santé* : moyens de prévention ; santé des jeunes ; santé au travail ; enjeux en termes de santé publique et de politiques sociales (interventions spécifiques) ;
- *Les corps « défauts »*, la dépendance une notion à questionner : problème social et/ou zone grise des politiques publiques (vieillesse, handicap) ; personnes « dépendantes » et leur insertion dans la communauté (familles, institutions et champs professionnels).

### Approfondissements visés

Problématiques sociales.

Champs et méthodes d'intervention professionnels

Contextes d'action.

Méthode d'enquête et communication.

### Objectifs poursuivis

- Le premier objectif de ce module est de permettre aux étudiant·e·s d'acquérir des savoirs interdisciplinaires sur le corps et la souffrance et leur appréhension par les intervenant·e·s sociales et sociaux
- Le deuxième objectif vise l'accroissement des connaissances en matière de pratiques professionnelles par la présentation d'actions entreprises ou de politiques mises en place.
- Découlant de ce qui précède, le troisième objectif est de renforcer les liens avec les terrains (bénévoles et professionnel·le·s).

### **Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche**

Les acteurs et actrices de terrain qui seront sollicité·e·s sont issu·e·s des différents champs professionnels (éducation, animation ou service social) et de différentes régions afin de multiplier les regards sur la prise en charge de la souffrance et de la corporéité.

### **Compétences visées selon le référentiel de formation**

Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. (6)

Décider d'une action et la mettre en œuvre. (7)

Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société. (8)

Évaluer et réorienter l'action. (9)

Participer à une démarche de recherche. (11)

### **Modalités pédagogiques**

Chacune des quatre thématiques verra des contributions théoriques par des spécialistes de différents champs (notamment sociologie, anthropologie, droit, psychologie, travail social) et/ou des apports pratiques (témoignages de professionnel·le·s de l'action sociale, témoignages d'usagères ou d'usagers, mises en perspective empiriques, expérimentations, présentations d'interventions spécifiques, etc.). Un dossier de textes est mis à la disposition des étudiant·e·s, certains sont travaillés en classe.

### **Modalités d'évaluation**

La validation du module sera constituée, en principe, d'une part, par un examen écrit (individuel, sans documentation) sous forme de dissertation sur les thématiques développées en cours.

Et d'autre part, les étudiant·e·s effectueront un travail de groupe d'observations de terrain, elles et ils produiront un travail écrit d'environ 15 pages, rédigé selon les règles de l'écriture scientifique. Ce travail rendra compte du cadre théorique convoqué, de la démarche empirique suivie et de quelques résultats. Une présentation orale (45 minutes) du travail effectué sera faite à la classe.

### **Responsables du module**

Clothilde Palazzo-Crettol, Chantal Bournissen